



Attestations assedics, certificat de travail et heures payées en

Par **fvmali**, le **18/01/2011** à **17:55**

Bonjour,rnrnBonjour,rnrnJe suis de nationalité française et j'ai travaillé en Espagne un an.
rnrnComme j'ai perdu mon travail pour un licenciement rnéconomique et comme l'Espagne fait partie de la communauté Européenne, pour avoir droit aux assedics, j'ai dû retravaillé dix jours en France pour réactiver mes droits (règle de Pole emploi, 4h de travail minimum).rnrnJ'ai donc retravaillé pour une société pour laquelle j'avais travaillé un mois et demi en 2009.rnrnJ'ai donc travaillé pour eux du 27-10-2010 au 5-11-2010rnrnAprès la fin du CDD, mon employeur a mis 2 mois et demi à m'envoyer mon attestation assedics. rn
rnrnDepuis, je suis au RSA. rn rnJe n'ai rien eu lors de la fin de contrat (certificat de travail et attestation assedics). J'ai dû aller récupérer mon salaire deux jours après mon arrêt de CDD.rnrnDepuis, j'ai aussi eu un refus de Pole emploi pour mes assedics car il manquait l'attestation assedics.rnrnDe plus il manquait 7h de salaire (soit 66 euros que j'ai réclamé par mail le 15-12-2010) que j'ai perçues le 21-12-2010, soit 46 jours après l'arrêt de mon CDD ainsi que mon certificat de travail et la première attestation assedics qui m'a été renvoyée par Pole emploi car il manquait des infos sur la société.rnrnJ'ai finalement reçue l'attestation complétée datée au 11-01-2011que j'ai remise hier à Pole emploi. rnrnUne fois mes assedics en route, savez-vous si la CAF va me demander de rembourser la totalité du RSA que j'ai touché depuis le 5 Novembre?rnrnSi c'est le cas, est-ce un préjudice suffisant auprès des prud'hommes sachant que je n'ai pas d'argent de côté et suis hébergée depuis Septembre? rnrnJe peux demander combien de dommages et intérêts pour un tel préjudice?rnrnje n'ai pas les moyens de financer un avocat car mon salaire etait superieur a 1500 euros net l'année dernière...rnrnHelp!... :-)

Par **P.M.**, le **18/01/2011** à **18:14**

Bonjour,rnIl faudrait déjà savoir à partir de quelle date Pôle Emploi va vous indemniser pour savoir si vous devrez rembourser la CAF...